

WESTMOUNT

Rues Bethune et Ste-Catherine. La moitié indivise du lot 1633, terrain vacant. Mme veuve Henry G. Tisdale à Duncan Alexander; prix, hypothèques [59635]

Avenue Holton. Lot 374-20, terrain vacant de 15721 pieds environ. A. W. Stevenson à Edith Maria Chatlain, épouse de Thomas J. Drummond; \$5,502.35 [59699].

Rue Selby, maison en bois et brique. Lot 383-72, terrain 22 x 80 en moyenne. Théodore Nadeau et Charles Desmar-teau à George H. Armitage; \$2,650 [59697].

Rue Selby, maison en bois et brique. Lot 383-72, terrain 22 x 80 en moyenne. George H. Armitage à Charles Gurd; \$2,800 [59698].

Avenue Prince Arthur, maison en bois et brique. La moitié sud-ouest de 214-49 et partie sud de 214-50-a, terrain 45 x 55. Hirsch Brothers à James J. Davies; \$3,300 [59703].

Rue St Antoine. Lot 384-168, terrain 25 x 110, vacant. Stanislas D. Vallières et Hormidas Choquette à Olivier Dion; \$1,650 [59710].

Avenue Lansdowne. Lot 221-19, terrain 50 x 115, vacant. Charles E. Brooks à Frank R. England; \$862.50 [59720].

Avenue Lansdowne. Lot 221-20, terrain 50 x 115, vacant. Charles E. Brooks à George P. England; \$862.50 [59721].

Avenue Greene, maison etc. Lot 375-18-3 et 4, terrains 25 x 110, chacun. George H. Bishop à Richard D. Anglin; \$1,500 (retrocession) [59728].

Revue Immobilière.

Montréal, 26 décembre 1895.

Nous croyons que la nouvelle loi sur les privilèges des ouvriers et des constructeurs est beaucoup plus rationnelle et plus praticable que la précédente, surtout en ce qu'elle laisse plus de liberté à la vente des terrains. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle ramène le droit de l'ouvrier ou du constructeur à ce qu'il était sous l'ancienne législation, vis-à-vis le vendeur du terrain, c'est-à-dire que les privilèges de ces créanciers ne peut affecter que la plus-value donnée au terrain par les travaux. Nous espérons qu'il en résultera une plus grande activité dans le marché des terrains à bâtir, et, par contre-coup, dans celui des propriétés bâties.

En attendant, les ventes sont encore peu nombreuses, quoique les prix restent soutenus.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LA PIED
Rue Peel.....	\$ 1.42 1/2 c
Wellington.....	35 c
Dufferin (St. J. B.).....	20 c
Marie-Anne.....	20 c
Labelle (St-Denis).....	9 c
Drolet ".....	27 1/2 c

St. Henri :	
Rue St. Antoine.....	50 c

Westmount :	
Avenue Holton.....	35 c
Rue St. Antoine.....	60 c
Avenue Lansdowne.....	15 c

Les ventes dans les nouveaux quartiers du nord de la ville : St. Jan-Baptiste et St. Denis, attestent que la ville continue à s'étendre de ce côté. Westmount conserve son activité. Il est clair, en outre, qu'il y a d'autres terrains vendus que ceux qui figurent à l'enregistrement; mais, pour éviter les ennuis de la loi Augé et le paiement de la taxe, on se contente d'une promesse de vente, non-enregistrée, jusqu'à l'achèvement des bâtisses.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$ 3,800.00
" St Jacques.....	6,977.92
" St Louis.....	11,783.33
" St Laurent.....	2,025.00
" St Antoine.....	35,061.56
" Ste Anne.....	1,106.00
" St Jean Baptiste.....	7,456.00
" St Denis.....	2,953.12
Montréal Annexe.....	731.97
Ste Cunégonde.....	2,300.00
St Henri.....	11,650.00
Westmount.....	19,127.35

Total.....	\$104,972.25
Semaine précédente.....	25,851.80
Ventes antérieures.....	6,166,326.32

Depuis le 1er janvier 1895..... \$6,497,160.37

Semaine correspondante. 1894.....	\$.....
" " 1893.....	108,597.35
" " 1892.....	151,808.72
" " 1891.....	388,561.84
" " 1890.....	147,262.95
" " 1889.....	315,022.47
" " 1888.....	129,629.00

A la même date 1894.....	\$.....
" " 1893.....	9,754,374.90
" " 1892.....	12,802,997.41
" " 1891.....	12,099,376.47
" " 1890.....	10,658,438.70
" " 1889.....	9,340,434.84
" " 1888.....	7,479,159.13

On a essayé encore une fois de se servir de nos statistiques comme argument en faveur de la loi Augé. On prenait notre total tout rond et l'on disait: " Mais vous voyez bien que la loi Augé n'empêche pas de prêter sur hypothèque, puisque les prêts, cette année, sont beaucoup plus considérables que la moyenne des années précédentes." Nous avons dû, en décomposant ce total, montrer que, réellement, les prêts hypothécaires étaient bien moindres que la moyenne des années précédentes, si l'on enlève les hypothèques données en garanties, etc.

Il y a cette semaine peu d'enregistrements d'hypothèques, dont aucune à 5 p.c., et trois seulement à 5 1/2 p.c. pour \$3,000, \$3,500 et \$10,000 respectivement.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	6,896
Assurances.....
Autres corporations.....	6,900

Successions.....	14,500
Particuliers.....	38,349

Semaine précédente.....	\$66,645
Semaines antérieures.....	120,175
Depuis le 1er janvier 1895.....	\$11,670,891

Semaine correspondante. 1894.....	\$.....
" " 1893.....	126,946
" " 1892.....	629,920
" " 1891.....	136,271
" " 1890.....	140,992
" " 1889.....	206,812
" " 1888.....	94,590

A la même date 1894.....	\$.....
" " 1893.....	7,990,499
" " 1892.....	8,500,750
" " 1891.....	6,707,572
" " 1890.....	5,208,686
" " 1889.....	4,935,900
" " 1888.....	4,139,920

NOTES DE LA CONSTRUCTION

M. Berlinguet, architecte de Québec, prépare les plans d'une église catholique pour Charlottetown, île du Prince Édouard.

M. R. Deschênes est à faire construire 7 maisons à 2 logements sur les rues St-Pierre, Notre-Dame et Ste-Hélène, à St-Hyacinthe.

La ville de St-Hyacinthe va faire macadamiser la rue Girouard, du pont Cadoret au cimetière. Elle va acheter la propriété de M. Eugène Lamarche, voisine de la station des pompes, pour y construire des logements pour les pompiers.

Les commissaires du Hâvre de Montréal demandent des soumissions pour la fourniture du bois de charpente et de madriers pour 1896. Les soumissions seront reçues par le secrétaire de la commission, jusqu'au 31 décembre 1895. Devis au bureau du secrétaire.

Des soumissions pour la construction d'une église, d'une sacristie, d'un presbytère, dans la paroisse, de l'Annonciation de Marchand, seront reçues jusqu'au 31 janvier 1896 inclusivement, chez les Révérends Pères du Nominingue. Les plans et devis sont déposés chez M. H. Chartier à l'Annonciation et chez M. Joseph Beauchamp entrepreneur à St-Jérôme.

Nous parlions récemment d'une feuille satirique de Madrid qui, une fois lue, se peut laver et servir de mouchoir.

L'invention n'a pas le mérite de la nouveauté. En Chine, en effet, on se mouche avec du papier. Les Chinois pensent, peut-être, avec une certaine raison, qu'il est peu propre de conserver précieusement enfermé dans sa poche le morceau de toile qui a servi à se moucher.

Et voici qu'une fabrique allemande, dans un but d'économie, tend, d'après ce que rapporte la *Revue Universelle*, à industrialiser ce procédé.

Les mouchoirs fin-de-siècle, préconisés par elle, sont faits en feuilles de papier imprégnées de glycérine, ayant 15 à 18 centimètres de dimensions. On les conserve au frais pour leur laisser leur élasticité, et on les jette ou on les brûle, après en avoir fait usage. C'est une forme de la guerre aux microbes qui ne manque vraiment pas d'originalité.